## Pratiques des droits culturels en pays de Lorient

Des acteurs de la solidarité et de la culture se réunissent pour repenser l'action contre les formes d'exclusion à l'appui d'une sensibilisation aux droits culturels afin de faire évoluer leurs pratiques. Cette action se veut complémentaire des dynamiques territoriales déjà existantes.

#### Démarche

Les droits culturels s'inscrivent dans l'arsenal des droits fondamentaux développés après la seconde guerre mondiale pour affirmer des droits propres à l'individu du simple fait de son existence, contre de nouvelles discriminantes idéologies destructrices. Ils servent de rempart pour protéger la liberté d'exprimer, vivre et transmettre « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe son humanité exprime et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ». (Art. 2a, Déclaration des droits culturels, 2007.)

#### **Contexte**

L'affirmation des droits culturels s'inscrit notamment dans la Politique culturelle de la Région Bretagne (2023-2028) qui cherche à contribuer à réduire les inégalités d'accès à la vie artistique et culturelle.

A titre d'exemple, la Communauté de Communes du Kreizh Breizh (22) a lancé une récolte de paroles citoyennes intitulée « Portraits du Kreiz Breizh » avec le souhait de nourrir sa politique culturelle notamment via le Pacte de développement culturel porté aux côtés du Département des Côtes d'Armor, de la Région Bretagne et de la DRAC Bretagne.

La présente initiative s'appuie sur la formationaction PAIDEIA proposée par le Réseau Culture 21.

# paideia

- Phase 1 Constituer l'équipe des organisateurs (jusqu'à juin 2024) et se former (de janvier 2024 à mai 2025)
- Phase 2 Mobiliser des acteurs du champ de la culture et des solidarités (à partir de septembre 2024)
- Phase 3 Animer 4 modules sur les droits culturels à Lorient (d'octobre 2024 à juillet 2025)



Photo de Philippe Riquet, Port de pêche de Lorient - Exposition à l'Embarcadère du 14 décembre 2023 au 15 février 2024

**IDENTITÉ** Se cultiver soi dans la relation aux autres

**DIVERSITÉ** Cultiver la diversité des ressources et leurs liaisons

**PATRIMOINE** Cultiver l'expression des héritages et leur transmission

**COMMUNAUTÉ** Cultiver les communs

PARTICIPATION Cultiver la participation des personnes à ce qui les concerne

ÉDUCATION Cultiver l'aet la formation tout au long de la vie

**INFORMATION** Cultiver les savoirs et le faire-savoir

**COOPÉRATION** Cultiver la responsabilité partagée

#### Une démarche à deux niveaux

**Des rencontres nationales** Les initiateurs du groupe local sont suivis et formés au niveau national dans le cadre de la formation « Organisateur de groupes locaux droits culturels». La formation est itinérante en France, dans les territoires des groupes, 5 à 7 groupes pour 35 à 45 personnes présentes dans le cycle de formation. Les territoires déjà inscrits dans de cycle sont : le collectif alsacien Tôt ou t'Art avec la ville de Strasbourg, la Métropole de Rouen, l'ODIA Normandie, la Ville de Chambéry, un collectif d'associations à Lorient. De nouveaux acteurs lorientais peuvent rejoindre les premiers initiateurs.

La mobilisation d'un groupe local En parallèle, les initiateurs mobilisent et organisent une communauté de travail autour des droits culturels sur le territoire lorientais. L'objectif est de mobiliser des acteurs du champs culturel, social, éducatif, politique de la ville, des agents des collectivités, élus, salariés de structures institutionnelles ou indépendantes, associations, réseaux, fédérations.

## Objectif pédagogique

Traduire de manière opérationnelle les droits culturels dans les politiques publiques et les actions menées par sa structure ou sa collectivité

## Objectifs généraux

- Approfondir la connaissance des droits culturels au sein du système des droits humains
- Acquérir une expertise méthodologique pour accompagner le travail sur les droits culturels
- Mobiliser et organiser une communauté de travail autour des droits culturels sur son territoire

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :

## **Compagnie Arti-Zanat'**

Jana Diklic - 06 63 27 90 41

Richard Grolleau - 06 30 08 55 17

theatreartizanat@gmail.com

#### Réseau 21 - Démarche Paideia

Christelle Blouet - 06 11 71 03 01

christelleblouet@reseauculture21.fr

Anne Aubry - 06 30 79 54 09

anneaubry@reseauculture21.fr

### A l'Abordage

Cassie Adélaïde - 07 65 15 71 46

coordination@labordage.bzh